

CARNET N°180

**Des populismes au réformisme démocratique.
Comment interrompre la répétition ?**

Marc Maesschalck

Des populismes au réformisme démocratique.

Comment interrompre la répétition¹ ?

Dans l'orbite des mouvements sociaux en Belgique francophone, un module de formation sur l'extrême droite avait été mis en place dès 2004 et, en 2006, un ouvrage retraçant ces expériences de formation a été publié (Boucq et Maesschalck, 2006). Ce module de formation s'est poursuivi quelques années après la publication de l'ouvrage. Mais il est progressivement apparu que l'axe central de la vie politique belge et européenne s'était déplacé et qu'une menace nouvelle était occupée à changer la donne, celle que l'on a très vite dénommée avec le terme très générique de « populisme »². Des formations de cadres ont été organisées pour mieux cerner ce nouvel enjeu et le distinguer des analyses habituelles de l'extrême droite. Même si un certain scepticisme accompagnait la prise en compte de ce nouvel axe politique, force est de reconnaître son effectivité politique tant en Europe que dans d'autres parties du monde (Blanjean, 2019). Le parti UKIP et les mensonges de son leader Nigel Farage ont largement contribué au Brexit (Tournier-Sol, 2017). En Pologne, le parti Droit et Justice (PiS), a réduit l'indépendance de la justice, annulé le droit à l'avortement et mis la main sur le système éducatif. En Hongrie, Viktor Orban et son parti le FIDESZ ont fait de la lutte contre les migrants leur principal argument politique. Cette situation inédite en Europe depuis les années 30 (Gueorguieva, 2017) et qui établirait, selon certaines projections (Barr, 2018), un rapport d'un sur quatre dans les intentions de vote en faveur d'un parti populiste, a trouvé aussi d'autres terrains d'expansion, comme aux Etats-Unis ou au Brésil, pour se limiter aux cas les plus médiatisés. Le populisme, c'est aussi désormais la prise du capitole et les mensonges de Donald Trump remettant en question tout le système électoral et constitutionnel étatsuniens, comme c'est également le bolsonarisme s'attaquant à la liberté d'enseignement et aux communautés indigènes avec le soutien de groupes évangélistes aux propos racistes et homophobes.

¹ Une version abrégée de ce texte a été publiée dans *Obscurités & lumières : extrême droite, démocratie, mouvement social*, Asbl Politique, Bruxelles, 2021 [actes de la 99e Semaine Sociale du MOC], sous le titre « Du réformisme démocratique à la refondation : quelles stratégies face aux populismes ? », pp. 132-145.

² Pour mémoire la journée d'études du 13 novembre 2013 intitulée « Le(s) populisme(s) » et dont les actes sont consignés dans le *Cahier CIEaP*, n°15, de juin 2014.

Le basculement idéologique que signalent ces nombreuses expériences qui côtoient la montée d'autres extrêmes, notamment ceux nourris par des fanatismes religieux ou ethniques, est largement documenté³. On ne peut certes découpler ce tournant de la donne politique héritée du XX^e siècle et des extrémismes qui ont conduit à la seconde guerre mondiale d'une certaine lassitude à l'égard des systèmes politiques⁴. De fait, ces derniers sont nés de l'extinction temporaire de ces poussées extrémistes, avec les caractéristiques qui ont fait leur succès durant un temps, à savoir, le compromis, la recherche de paix sociale, l'alternance entre les mesures libérales (au sens du tout au marché) et les mesures sociales. Mais ces caractéristiques ont également laissé apparaître le revers de la médaille, notamment la professionnalisation de la partitocratie, la polarisation de la vie politique semblant se réduire dans la pratique à un jeu à somme nulle, ou encore l'immobilisme face aux nouveaux risques de société : environnement, spéculation, terrorisme, et récemment, santé publique.

Mais au-delà de ce schéma relativement simpliste d'une séduction idéologique soutenue par un contexte à la fois clivant et répétitif, favorable à une perte des repères communs, une question de méthode se pose aussi. Il est possible d'aller plus avant dans le schéma de séduction et d'insister encore sur des causes plus fondamentales de désaffection à l'égard des systèmes représentatifs hérités de la seconde guerre mondiale, notamment en insistant sur leur manière de concevoir les différentes relances économiques depuis la crise énergétique du milieu des années 70. On verra que les maîtres-mots comme austérité et déflationnisme ont favorisé les détenteurs de capitaux, creusé les écarts de richesse et réduit progressivement l'instrument fiscal de la redistribution à un outil supplémentaire d'appauvrissement des revenus médians (Saez, 2020). Mais la déconstruction du caractère sous-optimal des choix démocratiques en matière de relance économique, en particulier après les graves crises de 2001, 2008 et 2011, l'incapacité de gérer les bulles spéculatives et la fuite des capitaux, n'est encore qu'une manière de renforcer l'idée que l'idéologie fait son lit d'un certain climat d'insécurité et de désarroi social, comme si des esprits plus éclairés entrevoyaient en même temps de nouvelles opportunités à capturer et qu'ils anticipaient mieux que d'autres l'évolution possible de notre système⁵. C'est peut-être prêter indirectement beaucoup à ces esprits et reproduire une fois de plus une sorte

³ Certains auteurs le considèrent de façon générale sous le label de mouvement « antisystème ». En s'appuyant notamment sur le World Values Survey enregistrant des résultats entre 1981 et 2014, ils notent une augmentation de la défiance à l'égard des institutions parlementaires allant de 47% à 77% aux Etats-Unis et de 37% à 64% en France (Algan, 2019 : 146). De là, les auteurs n'hésitent pas à écrire qu'« il semble donc qu'un même schéma se retrouve partout en Europe et aux Etats-Unis (...) ». La radicalité des forces antisystème est intimement liée au mal-être de leurs soutiens » (*ibid.* : 145).

⁴ On trouve une excellente synthèse de cette tendance dans le petit ouvrage de Jean-Werner Müller (2016 : 122-138).

⁵ C'est ce que Tverdota (2016) appelait avec raison le risque méthodologique de « mythisation de l'idéologie ».

d'« effet Hitler » en attribuant au génie un événement à la fois plus banal, mais aussi plus collectif. C'est surtout le manque de réponse collective et la défaillance des institutions intermédiaires de la société civile à remplir leur rôle de vigilance qui conduit à renforcer les options idéologiques les plus désastreuses⁶.

C'est à ce genre d'analyse beaucoup plus fine de la « tentation populiste » que conduit un auteur comme Adam Przeworski (2019). La question sur le plan méthodologique n'est pas celle – indéfinie – de l'analyse des variantes que ne cesserait d'inventer un supposé ordre populiste (qui dans la pratique n'existe pas) que celle d'analyser plus fondamentalement la crise de la démocratie qui se manifeste à travers ces poussées multiformes et toujours contextuées, suivant que l'on est aux Etats-Unis, au Brésil, en Hongrie ou chez nous (...). De nombreux ouvrages de nature politologique ou sociologique réalisent un travail méritoire de collation des programmes et des discours de partis et de leaders déstructurant lentement les principes des droits fondamentaux, le respect des conventions internationales, les traités accordant protection à des groupes particuliers, etc.⁷ Cette collation patiente (*practice-based approach*⁸) permet de comparer, de chercher la récurrence d'éléments concomitants pour tenter d'identifier des propriétés communes et de formuler des explications (Badie, 2019). Mais l'élément majeur commun est d'une autre nature. Il s'agit de l'aspect *réactif* de ces pratiques et discours classés comme populistes. Laclau (1977) en son temps avait parlé du caractère polémique du populisme. Si on pousse plus loin cette intuition, elle signifie en fait que ces pratiques et discours n'existent que par leur arrimage à des systèmes constitutionnels dont elles exploitent les failles et qu'elles tentent de subvertir de l'intérieur en s'installant dans leurs contradictions. Pour reprendre la piste ouverte par Tarragoni (2019 : 142) :

« Lorsque la crise populiste éclate, elle met en jeu deux définitions concurrentes de la démocratie, une portée par ceux qui cherchent à la maintenir en l'état, et qui sont au pouvoir, l'autre par ceux qui cherchent à la radicaliser, et qui sont dans la rue ».

Il n'y a donc pas à chercher un ordre populiste en soi (qui n'est qu'une fiction intellectuelle), mais à interroger l'ordre consistant auquel il s'attache et continue d'ailleurs de s'adresser dans ses revendications pour prendre le pouvoir (Huber & Ruth, 2017). Il s'agit de gouverner autrement et c'est cette idée qui incidemment

⁶ En particulier, comme le signale Rosavallon à la « secondarisation de la délibération » et à préférer le « pouvoir de n'importe qui » au « pouvoir de personne » (Rosavallon, 2020).

⁷ Le chapitre 3 de Jörk et Selk (2017) en propose une excellente synthèse basée sur les ouvrages célèbres de Goodwyn (1976) et Kazin (1995). En Français, on peut rappeler Rioux (2007) qui reprend des textes de 1997 et l'imposant dossier du CRISP (Blaise, 2004).

⁸ Jansen, 2011. La méthode comparative apporte des résultats remarquables pour comprendre la manière dont les stratégies visant à contrer l'euroscpticisme, loin d'isoler les partis populistes, entraînent plutôt des effets pervers d'ajustement à leurs positions (Pirro & Taggart, 2018). Les mêmes auteurs ont aussi procédé à une actualisation, tout aussi intéressante, de leurs travaux dans le cadre de la pandémie (Taggart & Pirro, 2021).

peut séduire par sa radicalité supposée, mais qui en fait n'existe que parce qu'il faut se défaire d'une façon déjà existante de gouverner (Kaltwasser, 2012⁹). Le principe de base est de s'emparer d'un appareil défaillant, mais qui est là, à la fois défectueux, mais aussi mal utilisé (combien de décrets Trump n'aura-t-il pas tentés), par une nomenclature vouée uniquement à la reproduction et à la préservation de ses avantages (donc pas au service du peuple, comme le commanderaient les institutions établies...).

De multiples expressions sociales tentent donc de dire aujourd'hui la défaillance d'un appareil dans lequel elles ont l'impression de ne plus être en mesure de se reconnaître ou de s'identifier (Przeworski, 2019 : 87-100). La seule manière de tirer parti d'une telle formulation du problème est de ne pas imaginer qu'il s'agirait simplement de répondre à ces insatisfactions pour trouver une issue, car c'est précisément ce que font les discours et pratiques populistes. Ils tirent parti des symptômes pour réaliser leur stratégie de prise de pouvoir. Mais ce faisant, ils se détournent totalement du malaise qu'ils utilisent et se contentent de l'amplifier, de le confirmer. L'autre voie possible en termes de méthode d'action consiste à en revenir au seul ordre réel existant et à sa crise interne. Un blocage se manifeste dans l'adhésion collective au projet démocratique et la cause en est à élucider de l'intérieur, c'est-à-dire dans la structuration même de son processus de gouvernement (Przeworski, 2019 : 100-122). Car ce sont moins les mauvaises performances économiques, climatiques ou sanitaires qui posent question au bout du compte que l'incapacité de gérer ces résultats sous-optimaux et de s'adapter en conséquence pour y répondre. Le blocage contemporain ne porte pas sur les échecs d'une raison qui devrait constamment apporter les meilleures solutions pour le bien de tous, mais sur la manière dont les limites de la rationalité sont gérées collectivement, assumées et préparées de façon concertée puis portées de façon conséquente par une gouvernance efficace¹⁰.

Selon Przeworski (2010), c'est dans cette optique qu'il faut analyser deux grands types de récrimination par rapport aux systèmes en place. D'un côté, celles qui interrogent les mécanismes représentatifs, les limites du système électoraliste, le manque de concertation et de représentativité, l'ignorance des réalités spécifiques

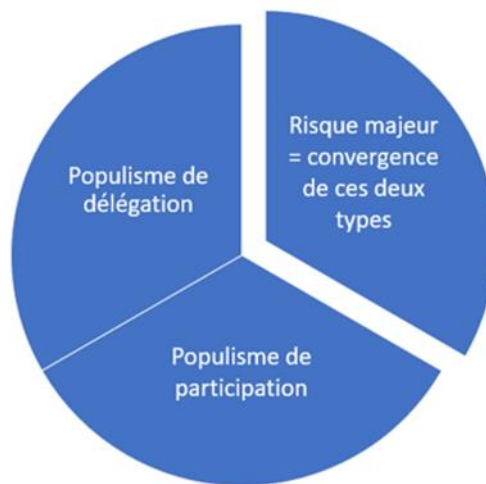
⁹ Comme le note Kaltwasser (2012), c'est ce qui amène certaines analyses à biaiser les relations entre démocratie et populisme en surévaluant les promesses d'une démocratie plus inclusive au détriment des risques encourus à l'égard d'une démocratie de libre contestation.

¹⁰ Comme le souligne Przeworski (2019 : 100-122), les causes économiques (stagnation des revenus, inégalité et rupture du compromis de classes dans la redistribution de la richesse) ne sont pas les seules à entrer en ligne de compte lorsque l'on analyse les enquêtes. Les déchirures sociales jouent aussi un rôle décisif comme la polarisation de la vie publique, le racisme et les discriminations ou, encore, les préférences identitaires renforcées par l'acceptation de propositions erronées. Przeworski cite une étude préoccupante de Lewandowsky (2017 : 361) parlant de « post-truth era » dans laquelle « une partie significative de la population s'est réfugiée dans un espace épistémique qui fait fi des critères conventionnels d'évidence, de vérification des faits, de cohérence interne, etc. » (Przeworski, 2019 : 119).

et, de l'autre, celles qui attendent d'une gouvernance qu'elle réalise efficacement ses projets de transformation de manière cohérente et lisible, dans la transparence, grâce à un exercice de l'autorité proportionné à ce projet. Przeworski (2020 : 15-18) distingue ainsi deux types de mouvements sociaux en lien à ces attentes « populistes »¹¹ : un « populisme de délégation » et un « populisme de participation ». Par *populisme de délégation*, il entend un mouvement identifié à un leader et qui s'oppose aux institutions existantes au profit d'un nouveau contrat social basé sur une plus grande volonté de contrôle des institutions. Une formulation typique de type d'attente est la suivante : « *our movement is about replacing a failed and corrupt political establishment with a new government controlled by you, the ... people* » (Trump, suivant Przeworski, 2019 : 181). De son côté, le *populisme de participation* est un mouvement polycentrique et qui revendique des mécanismes de démocratie directe de manière à adapter l'agenda de gouvernance aux besoins de justice sociale des masses populaires sous-représentées dans les processus actuels de décision. Ces revendications ont été particulièrement portées en France par les nombreuses manifestations des Gilets jaunes, comme les demandes de referendum (la formule du RIP), l'organisation de carrefours ou de plateformes de débat thématique, voire d'états généraux, le recours aux assemblées citoyennes tirées au sort, etc.

Sur le plan de l'analyse pratique, l'intérêt de cette distinction est de permettre de cerner des situations où ces deux tendances convergent et constituent alors un appareil de prise de pouvoir d'une terrible efficacité, comme lorsque le participationnisme de groupes évangélistes rencontrent les circonstances qui lui offrent l'occasion de se combiner avec le militarisme d'un milieu conservateur ou le suprématisme de milieux paramilitaires. Le risque social majeur qui s'active dans de telles circonstances ne se limite pas à celui d'une forme d'alliance conjoncturelle. Il correspond aussi à une mise en miroir de deux processus d'instrumentalisation suivant chacun une logique différente, mais susceptibles de se renforcer l'un l'autre.

¹¹ Il y revient notamment dans sa préface à l'édition brésilienne de *Crisis of Democracy*, traduite par Berilo Vargas (*Crises da Democracia*). Nous avons suivi le commentaire de Theresa Calvet, « Néolibéralisme, populisme, démocratie », Louvain-la-Neuve, novembre 2020.



Méthodologiquement, cette distinction permet certes d'interpréter les pratiques et les discours présents dans certains mouvements ou relayés par certains partis ou caucus au sein de partis, mais n'oublions pas que les failles démocratiques sur lesquelles elles agissent ne sont pas fondamentalement leur fait. C'est ce point de l'analyse de Przeworski (2019 : 172) qui est capital. Elle met en évidence deux failles des pratiques démocratiques qui sont largement documentées par les critiques internes et qui ont d'ailleurs aussi suscité différentes tentatives de résolution qui s'avèrent aujourd'hui, à l'épreuve de l'histoire, toujours insuffisantes. D'un côté, la participation est élément fondamental de la critique interne de la démocratie depuis quatre décennies. Elle a conduit à remettre en cause les processus limités à la représentation et à tenter d'y substituer de nouvelles procédures articulées d'abord autour de la délibération et de la construction d'une nouvelle éthique de la vie en commun, ensuite autour de processus inclusifs visant à convoquer plus largement et à mettre en capacité de participation des parties concernées indirectement par les décisions publiques au nom d'une incidence sur la qualité de vie et la durabilité de la société. Les critiques se sont donc focalisées sur de nouveaux moyens de délibérer et sur d'autres manières de convoquer. Mais ces propositions de démocraties délibératives et de budgets participatifs ne sont pas parvenues fondamentalement à modifier la donne d'une démocratie vouée à reproduire des structures de représentation coupées de leur base par des appareils professionnels et à enclorre ses décisions dans des labyrinthes techniques réservés aux experts. L'idée d'une confiscation de la parole publique s'est donc renforcée même au sein de la critique interne.

Sur l'autre versant, celui de l'autorité, la critique interne n'en est pas moins âpre. Même chez les juristes, on a mis en évidence un déficit de reconnaissance de l'autorité dans l'exécution des normes. L'intérêt de cette critique interne est de nouveau de mettre en avant les causes inhérentes à l'institutionnalisation de la démocratie qui conduisent à une telle situation. Même chez des auteurs comme

Hart (1961) ou Robert Dahl (1989), la forme prescriptive d'un système de lois dépend de son actualisation dans des agents qui agissent collectivement pour donner confiance à ce système par leur loyauté et leur intégrité. Plus radicalement encore, un auteur comme Coleman (2001) indique qu'il suffit qu'un système soit mis à mal dans son unité collégiale, par un déficit de moyens ou par une différence de traitement entre différents corps, pour que des doutes s'installent à l'égard de ses capacités effectives de gouvernance. L'autorité s'identifie par l'engagement collectif (*commitment*) dont elle est porteuse, par l'agenda qu'elle se fixe et les moyens partagés qu'elle s'accorde. Des institutions impuissantes à signifier la force de cet engagement collectif perdent leur effet d' enrôlement. Elles ne sont pas uniquement mises en question dans leur légitimité – un terme qui a fini par devenir strictement autoréférentiel, « correspondre à la norme qui me définit dans ma fonction » –, mais de manière plus problématique dans leur capacité, une fois instituées, à répondre effectivement à leur mission et même à être suffisamment réactives face aux problèmes rencontrés, ce que les anglo-saxons nomment *responsiveness*, la responsivité. En suivant un auteur comme Vincent-Jones (2006), on se rend compte par exemple que toute la crise du système anglais de santé qui a conduit à une vaste évaluation dans un Livre Blanc (2006), était précisément d'avoir perdu toute capacité de rendre des comptes de manière crédible en fonction d'objectifs de santé donnant priorité aux patients et à la qualité des soins (Mullen, 2011). Une autorité responsable, donnant des objectifs clairs et créant un engagement collégial à l'égard de bénéficiaires déterminés n'était plus identifiable.

Les deux formes de populisme que distinguent Przeworski découlent donc d'une double crise interne des systèmes démocratiques qui s'est aggravée durant les deux dernières décennies de la fin du XX^e et ce début du XXI^e siècle : une crise d'autorité et une crise de participation. Ces crises sont d'autant plus problématiques que largement identifiées (Liddiard, 2019 ; Mudde, 2016), elles n'ont pu produire de solutions satisfaisantes, dans la mesure où malgré les propositions de transformation c'est la répétition et la reproduction des structures en place qui ont prévalu. Or c'est précisément à ce niveau qu'entrent réellement en scène les orientations populistes en se lovant dans des failles connues et en y appliquant leur stratégie polémiste. À l'impuissance répond une politique de surpuissance. Cette dernière a beau jeu, dans le contexte décrit ci-dessus, de dénoncer les attermolements des systèmes démocratiques traditionnels (entendez hérités du consensus social de la fin de la 2^e guerre mondiale et des accords de Bretton Woods). De fait, les diagnostics et les propositions de traitement n'ont pas abouti. Ils ont été battus en brèche par les « élites traditionnelles », la bureaucratie en place, les partis et les technocrates des administrations qui ont

mobilisé leurs ressources pour poursuivre leur occupation des espaces de pouvoir en préférant les réformes de façade au changement. Ce discours populiste, mais largement partagé (Rancière, 2005 : 100-101), est surtout indicatif d'un blocage de rationalité et donc d'une impuissance réelle, laquelle s'est manifestée dans des domaines aussi cruciaux que l'environnement ou la régulation de la spéculation financière, pour ne citer que ceux-là. Font-ils partie d'un grand plan machiavélique ? Certainement pas. Cette hypothèse n'a d'intérêt que rhétorique. Par contre qu'ils manifestent une panne de rationalité, c'est certain, car ils indiquent la difficulté à imaginer des changements de paradigme dans les choix rationnels en matière d'intérêt public, là où toutes les informations sont réunies pour attester l'impasse des paradigmes actuels (tant sur le plan de la lutte climatique que sur celui de la spéculation financière). La question est alors de qualifier plus précisément cette impasse car c'est elle qui sert de point de levier aux mouvements populistes et leur donne en fait une apparence de légitimité ainsi que de pertinence.

L'hypothèse que nous avançons à cet égard pour prolonger les analyses de Przeworski¹², c'est que ce point de levier réside dans la prévalence des choix réformistes pour tenter de répondre aux problèmes radicaux qui assaillent aujourd'hui notre modèle de développement. Déjà Giddens et les politiques de la Troisième Voie avaient plaidé pour un surcroît de réflexivité dans les approches dominantes de la croissance économique précisément en tirant la leçon du défaut de développement engendré par ces approches et des dégâts irréparables qu'elles avaient commencé à produire. Malgré ce diagnostic sévère, ils ne proposaient encore que des formes de révisions atténuées des approches dominantes (État social actif), mais surtout ils n'exploraient pas du tout la transformation nécessaire des mécanismes de décision permettant de les mettre en place. Leur idée était en quelque sorte qu'un autre socialisme réformateur était possible tout en espérant que le socialisme pris en défaut serait pourtant capable de se réformer lui-même de l'intérieur, spontanément, par la seule confrontation à une meilleure représentation des défis à rencontrer... Cette illusion est la cause fondamentale du blocage, à savoir la croyance étrange dans le fait que le réformisme est capable de se réformer autant qu'il prétend réformer les pratiques auxquelles il s'applique !

Le populisme détruit en fait ce fantasme et peut ainsi donner l'impression qu'il passe à travers pour s'adresser réellement aux problèmes que manque le réformisme¹³. Les deux variantes du populisme que nous avons envisagées à la

¹² En nous appuyant notamment sur les thèses défendues par une collègue portugaise enseignant au Brésil, Theresa Calvet de Magalhães, « Crises da democracia e crítica democrática do populismo: dialogando com Adam Przeworski e Pierre Rosanvallon » (Filosofia do Direito, Segundo Semestre, 2020).

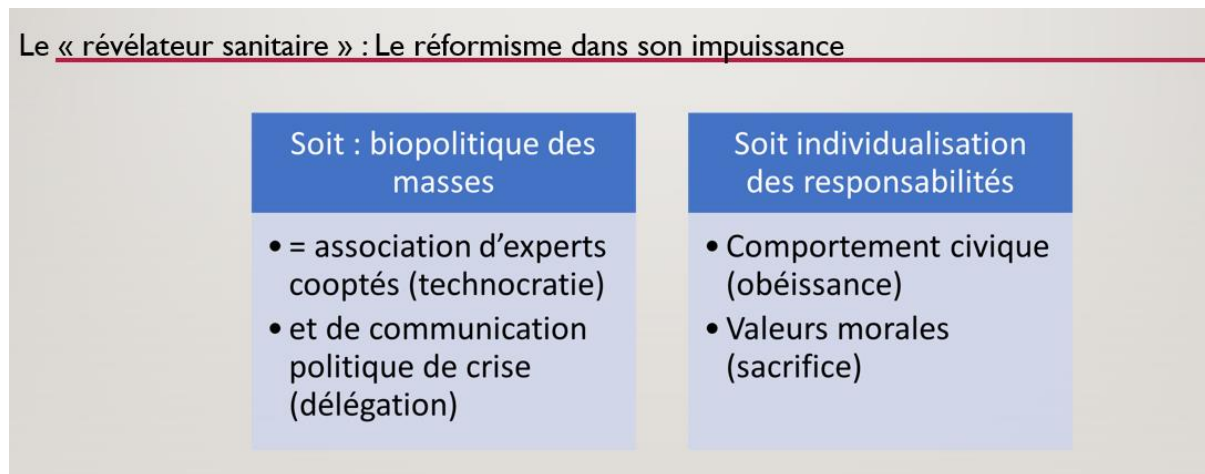
¹³ Laclau précisait pour sa part : « The essential point is that, since the dislocation at the root of the populist experience requires an equivalential inscription, any emerging 'people', whatever its character, is going to present

suite de Przeworski trouvent ainsi leur force socio-politique dans ce qu'elles se proposent comme un changement radical des formes dominantes de gouvernance, comme un droit à essayer autre chose que ce qui a prouvé son impuissance. Il s'agit de deux formes de sortie du réformisme. La première consiste à privilégier un axe de sortie par délégation à un pouvoir qui affirme sa prétention à impulser des changements radicaux dans la gestion de l'intérêt public, quitte à affirmer une préférence nationale et jouer la carte d'une économie polluante. La deuxième ouvre sur un axe de démocratie directe où les intérêts locaux peuvent directement interférer avec les grands arbitrages et agréger les perspectives minoritaires contre les approches généralistes.

L'intérêt d'une telle hypothèse n'est pas uniquement d'amener à interpréter différemment les mouvements populistes auxquels sont confrontées de nombreuses sociétés actuellement. Elle permet aussi de déplacer le problème de la crise de la démocratie comme système de décision collective et de moins se fixer sur les symptômes que sont ces mouvements pour envisager plus directement les causes. Il n'y a donc pas à chercher une vérité de la démocratie en dehors d'elle comme si l'on pouvait apprendre quelque chose des discours qui entendent la saccager, mais bien de chercher une cause interne. Or celle-ci réapparaît avec plus de force encore à travers la crise sanitaire que nous traversons, sans qu'il soit nécessaire de mobiliser quarante ans de philosophie et de théorie politiques pour y voir plus clair. Ce que nous venons de reconstruire en fonction des propositions de Przeworski se traduit aussi dans la gouvernance démocratique de la crise sanitaire. D'un côté, les démocraties ont été contraintes de combler leur manque d'autorité en recourant à des procédures d'exception (urgences, décrets ou autres) et en restaurant des mécanismes de gouvernance par commande et contrôle, appuyés par des avis de consultants cooptés. D'un autre côté, la participation s'est réduite à ce que Hart appelait en son temps une obéissance externe aux règles, combinant la sanction et l'appel à la conscience individuelle. S'est ainsi dessinée pour peut-être, on l'espère, s'effacer ensuite, l'association d'une biopolitique des masses particulièrement intrusive dans l'espace privé (télétravail, bulles de contact, gestes du corps propre) et d'une individualisation des risques (dont un aboutissement sera le pass sanitaire). Pris de court, notre système démocratique déficitaire a comblé avec l'alibi de l'urgence ses deux failles, à savoir celle de l'autorité et celle de la participation. Jusqu'à un certain point, il est devenu lui-même son autre populiste en activant, inconsciemment, un technopopulisme sanitaire et en repliant l'individu sur son pouvoir de proximité, ses besoins

two faces: one of rupture with an existing order; the other introducing 'ordering' where there is basic dislocation » (2005: 122).

essentiels et la gestion raisonnée de ses contacts, de son approvisionnement et de ses risques physiques. Déléguer le général et se focaliser sur l'immédiat.



Dans ce sens, le blocage de la raison démocratique que nous venons de vivre avec la crise sanitaire – et que peu sont enclin à soumettre à une enquête sérieuse –, est révélateur de deux modes de sortie du réformisme auquel nos sociétés démocratiques n'échapperont pas devant l'urgence, qu'elle soit sanitaire, climatique ou autre. La question n'est pas tant de savoir s'il faut ou non sortir du réformisme comme mode de gestion collective de l'urgence sociale, mais comment il faut en sortir. Et ce n'est qu'en posant cette question qu'on pourra y travailler et éviter d'emprunter les deux voies déjà clairement tracées aujourd'hui et qui, si elles sont les seules à être utilisées pourront bien à terme signer la fin de la démocratie devenue incapable de se sortir de ses croyances réformistes comme seul mode de gestion collective. Ce défi n'est pas impossible à relever. Le XX^e siècle a connu de grandes transformations des systèmes de développement en place dans certains pays et ces transformations n'avaient rien à voir avec le réformisme parce qu'elles étaient basées sur des changements de paradigme. On peut penser à l'Inde et à la Chine, mais aussi aux Etats-Unis de Roosevelt, ou éventuellement au Bhoutan, tout en se rappelant que des transformations sectorielles comme celle de la Réduction du Temps de Travail ou la lutte pour une société intégralement paritaire, sont aussi des actions qui sont sorties du simple cadre du réformisme (et que précisément le traitement réformiste risque toujours d'enliser). A d'autres échelles, on trouve aussi des expériences intéressantes dans des régions rurales en Amérique latine. Mais face aux urgences de notre XXI^e siècle, sans une prise en compte de cette nécessité d'en finir avec la répétition des solutions réformistes, cette sortie se fera sans garantie par rapport à la survie de la démocratie.

Actuellement, deux tendances lourdes sont déjà opérantes comme sorties du réformisme. La première suit un axe autoritaire. Elle opte pour la concentration

du pouvoir dans une figure perçue comme capable d'incarner une unité de décisions fortes et rapides : stopper des migrants, bâtir un mur, détruire ou mettre en détention un groupe cible, le repousser hors du territoire, etc. Peu importent les discours « intelligents » qui mettent en doute les promesses d'efficacité de telles mesures. D'une part, ils risquent d'avoir raison quand il sera trop tard et qu'un point de non-retour sera franchi. D'autre part, en termes de sortie du réformisme, l'enjeu n'est pas à ce niveau (qui conduit inévitablement à la répétition des solutions connues) : l'enjeu consiste dans le changement de régime d'autorité pour appliquer des normes d'intérêt commun d'une façon qui corresponde à l'urgence du problème et à son ampleur. S'il faut agir autrement, c'est sur ce plan qu'une proposition différente doit aussi se positionner et donc en prenant les moyens que les réformismes s'évertuent toujours à ne pas prendre. Une solution humaine aux problèmes de migration a un coût élevé et passe par un modèle de gouvernance adapté. Si ce n'est pas le cas, on verse des sommes colossales à un dictateur pour se charger à notre place de ce qu'on ne veut pas gérer (réformisme) !

La deuxième tendance suit un axe de proximité que je nommerai « communaliste ». Il est tout aussi important aujourd'hui que le précédent et ne concerne pas uniquement, loin s'en faut, des milieux conservateurs. Cet axe entend donner priorité à l'expertise des besoins essentiels, celle-là même qui a été mise de côté par la gestion Top-Down de la crise sanitaire, conduisant au désastre que nous connaissons pour le secteur de la culture au bénéfice du « secteur productif ». Suivant cet axe, le réformisme standardise et généralise les besoins, il aligne les préférences sur des comportements majoritaires et il est donc incapables de produire des solutions proportionnées aux besoins et aux capacités du terrain. Il faut privilégier des enquêtes de proximité et des méthodes de construction, laisser proliférer les initiatives de base et intensifier leurs échanges pour qu'elles développent leur potentiel de résilience. C'est l'agrégation en réseau de ces pratiques polycentrées (Ostrom, 1997) ou nodulaires (Burris, 2005) qui sélectionnent ensuite ce qu'on peut transférer, mais jamais généraliser, si ce n'est sous le mode d'un échange de bonnes pratiques. De nouveau, on peut mettre en doute l'efficacité à terme d'un tel modèle idyllique, mais ce n'est pas la question essentielle qu'il pose car son émergence et les réactions répressives qu'il engendre (comme à l'encontre des ZAD en France) devient en soi un poison pour l'espace démocratique, tant la réaction réformiste à ces initiatives se contredit en instaurant une police de la raison sociale. L'élément-clé de cet axe ne se situe pas d'abord sur le plan de l'efficacité, mais sur celui de la gouvernance qu'exige de mettre en place ce type d'expérimentation démocratique à la base du communalisme. Là où le réformisme laisse en état les acteurs supposés porter les

solutions en les réorientant, l'axe communaliste est en recherche d'une gouvernance qui accompagne de nouvelles formules de participation pour explorer des solutions plus adaptées aux capacités réelles des groupes concernés. Il s'agit à la fois de tenir compte d'apprentissages locaux pour ajuster les décisions globales, mais aussi de garantir leurs transferts (Sabel, 2012). Il ne s'agit pas simplement de favoriser et de permettre la participation, mais d'en garantir et d'en dynamiser les effets.

Ces deux axes de sortie du réformisme sont déjà opérationnels à des degrés divers. La question pour un mouvement social aujourd'hui n'est plus celle de savoir s'il est opportun ou pas de sortir de sa posture réformiste, de continuer à préserver des formes de raisonnements en termes de coût/bénéfice, en essayant de ménager les intérêts d'un secteur tout en limitant les coûts de ces intérêts pour le bien-être et le développement durable de l'ensemble d'une société. Cette stratégie est non seulement mortifère, mais elle contribue à renforcer les deux axes de sortie de cette posture, l'autoritarisme et le communalisme, la centralisation dure et la décentralisation autonomiste devant la dilution réformiste du commun, pour les nommer ainsi ¹⁴.

L'écueil n'est évidemment pas simple à éviter pour les mouvements sociaux, car le type de choix rationnel qui est à la base du réformisme est progressivement devenu au fur et à mesure une culture d'action collective dont double évidence a disparu : la première était celle d'une société organique capable de créer une sorte de « sympathie » entre tous ses membres pour s'identifier au bien commun que représente un pacte social ; la deuxième était celle d'une société antagonique capable d'aller au bout de ses contradictions pour opérer une nouvelle synthèse et de changer jusqu'aux rapports de propriété. Par dépit puis avec le temps et la pensée unique, par conviction, le réformisme est né de la collusion entre deux types de raisonnement : le premier est celui qui confère la priorité (et donc en fait l'autorité) à l'agent principal, de telle sorte que protéger ses intérêts, c'est aussi protéger les intérêts de ceux qui en dépendent (pour leur emploi, leur allocation, leur revenu, leur sécurité, etc.) ; le deuxième est celui qui entend compléter ce premier mécanisme d'alignement des intérêts par un principe de différence consistant à prendre en compte la situation de parties dont l'amélioration ne modifie pas l'équilibre dominant établi entre toutes les autres parties. On pourrait parler d'un choix Pareto-optimal dans ce second cas. La combinaison de ces deux principes constitue le socle du réformisme comme posture institutionnelle dans les grandes organisations sociales. Il exclut a priori tout changement radical

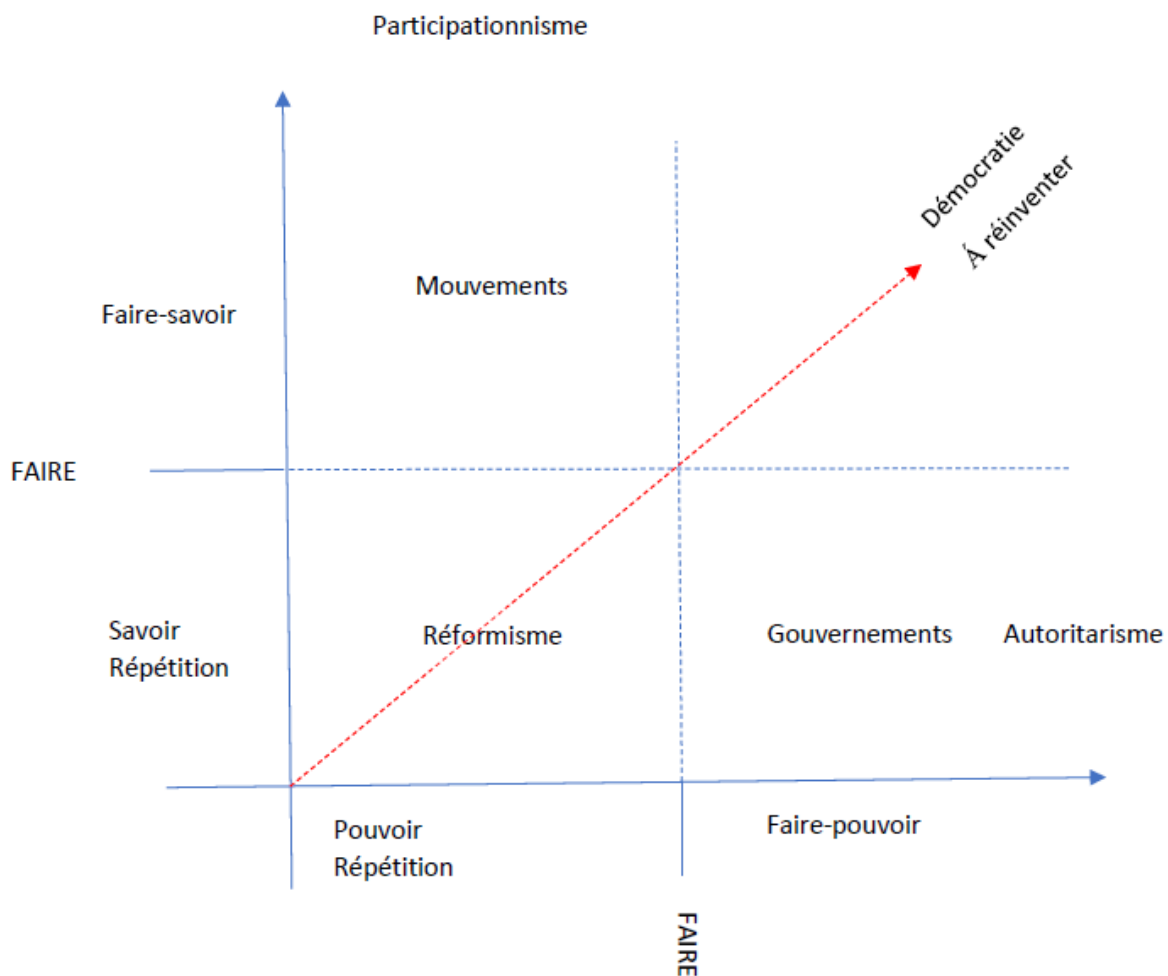
¹⁴ On pourrait aussi en traiter comme d'une implosion des corps intermédiaires.

comme dommageable pour le plus grand nombre et sous optimal pour les moins bien lotis (qui auraient pu attendre plus dans un autre scénario).

Vu l'ancrage du réformisme dans les organisations et les mouvements sociaux, un changement de cap ne peut se produire au coup de sifflet, sur une simple fiction théorique. Le défi est double. D'une part, des axes de sortie sont opérationnels et menacent déjà ou à terme, selon les cas, la démocratie. D'autre part, la question de la gouvernance est centrale et on s'est rendu compte, du moins espérons-le, que le réformiste n'a pas les moyens d'être son propre réformateur !

Dans le contexte que nous avons décrit avec ses lignes de fractures et la vulnérabilité grandissante des liens qui ont constitué nos structures démocratiques, il faut réinventer le rôle de corps intermédiaires capables de combiner ce que tentent de séparer les formes de sortie actuelles : l'autorité positive d'une gouvernance sociale garantissant, par sa manière de faire-pouvoir, le rôle des expérimentations locales comme productrices d'intelligence collective (faire-savoir). En particulier, notre mouvement fête cette année ses cents ans. Les défis ont fondamentalement changé, non seulement au sortir de la société industrielle et consumériste, mais en outre au sortir de la société de service et d'échanges en présentiel. Peu importe les hypothèses prospectivistes sur la qualification des modes dominant nos formes de vie, un mouvement social ne subsistera à l'avenir que s'il parvient à se refonder en fonction du sens que peut prendre son action dans la donne actuelle, mais aussi en fonction du projet qui le constitue comme vecteur de démocratie. Même si la tâche peut encore paraître utopique à certains aujourd'hui, je ne vois pas d'autre horizon, pour un mouvement social relevant le défi de la sortie du réformisme pour participer aux débats politiques qui se pressent devant et pour y sauvegarder une ligne démocratique, que de se lancer dans une véritable entreprise de refondation de ce qu'il est, de ce qu'il peut/veut faire et de comment il entend le faire.

L'enjeu pour un tel mouvement c'est de construire collectivement le savoir qu'engendre ses organisations constitutives par leurs actions participatives et le pouvoir qu'il peut concentrer par leur autorité combinée à l'intérieur d'un combat pour la démocratie. Dans ce sens, autant le risque majeur des variantes du populisme réside dans leur rencontre stratégique et leur visée d'instrumentalisation mutuelle, autant le travail patient d'une éducation politique soucieuse de construire un lien entre le savoir résultant de la participation (faire-savoir ensemble) et le pouvoir résultant de l'échange des pratiques et de leur mise en débat pour s'en autoriser (faire-pouvoir ensemble) garantit cette rencontre créatrice des dimensions de l'action qui rend vivante une démocratie.



L'idée est ainsi que si le réformisme s'appuie sur la répétition du savoir et du pouvoir, il ne peut être dépassé que par l'action conjointe d'un faire-savoir et d'un faire-pouvoir. Cette conjonction est ce qui constitue le socle de l'éducation permanente laquelle tente de combiner ce que le réformisme maintient séparé dans l'espace social : l'activisme de protestation du côté des mouvements et le directivisme des solutions du côté des instances de gouvernement.

Considération additionnelle : un changement de regard et de pratique

Les réflexions précédentes sur une sortie nécessaire du réformisme pour répondre aux poussées autoritaristes et aux replis communalistes ne suffisent pas à déclencher une remise en question des croyances fondamentales qui ont conduit à maintenir cette posture politique dans les organisations sociales depuis la crise des années 70 en Europe. Ni l'utopie d'une réduction massive du temps de travail, ni l'altermondialisme, ni l'indignation devant les naufrages du capitalisme financier, pas même la rébellion des Gilets Jaunes et le zadisme n'ont modifié fondamentalement cette posture. Elle résulte en fait d'une histoire plus longue encore qui conduit d'ailleurs certains à considérer les mouvements sociaux et leur élucidation sociologique traditionnelle comme obsolètes. Ces organisations lourdes, héritées de la lutte ouvrière et de la division du travail organisée par la société industrielle, seraient simplement devenues « hors sens » pour aborder les enjeux contemporains propres à une société de la connaissance, mondialisée, numérisée et virtuellement augmentée. Pourtant, en même temps, elles continuent d'exister. Comme les structures parlementaristes elles-mêmes héritées du passé, elles se sont institutionnalisées et intégrées à l'espace public et à la concertation sociale de la démocratie représentative. Reliquats du passé, diront certains, elles gardent un pouvoir de pression et subsistent au moins comme des groupes d'intérêts capables d'interagir dans la délibération sociale. De ce fait, elles participent à des processus qui permettent d'accroître l'intelligence collective des problèmes, là où la prolifération des consultations directes et des sondages d'opinions laisse la part belle à l'interprétation des « messages de la base » et à l'expertise.

Néanmoins, malgré l'idée que ces « mouvements » se sont organisés, institutionnalisés et diversifiés pour répondre notamment à des groupes spécifiques minorisés et victimisés, frappés par des disparités sociales et des préjugés injustes, voire aussi pour affronter de nouvelles formes de paupérisation des masses et des menaces inédites engendrées par le système productiviste pour la santé humaine et la survie de l'humanité, - malgré cette idée d'évolution par adaptation, l'ancienne vision de ces mouvements est restée ancrée en eux comme une croyance de base dans leur fonction sociale si bien qu'aujourd'hui ils restent bloqués dans la préservation de cette fonction et de son rôle bureaucratique de régulateur social.

Pour comprendre ce blocage, il faut remonter brièvement aux origines et faire un bref passage par le moment capital d'institutionnalisation de ces mouvements quand le rapport de forces leur est devenu tellement favorable qu'ils ont pu théoriser eux-mêmes leur fonction grâce à des intellectuels « alliés ». L'origine

lointaine, mais fondatrice, c'est le XIX^e siècle industriel, et notamment, l'image héritée de Marx. Le mouvement social apparaît alors comme un vecteur de transformation des rapports de production dans la société grâce à une lutte contre les détenteurs des moyens de production, une lutte provoquée par l'exploitation de la ressource travail. En fait, le cycle pervers de la domination capitaliste que saisit parfaitement Marx est que les détenteurs de capitaux renforcent constamment leur pouvoir sur les masses grâce à leur exploitation dans le système productif. Au plus les travailleurs sont mis sous pression pour accroître leur productivité au plus ils rapportent des dividendes aux détenteurs de capitaux. La violence de ce système engendre une réaction d'auto-défense des masses exploitées à travers des formes de contre-violence qui, si elles parviennent à s'organiser et à traduire leur manque économique en revendications politiques, ont l'occasion de modifier la donne et de formuler un autre projet de société où la force de travail parviendrait à décliner ses exigences à l'égard d'une production juste pour tous les humains concernés.

Cette première vision axée sur l'opportunité sociale que représentait la lutte des classes à l'intérieur du capitalisme industriel laissait beaucoup de dimensions à explorer et à compléter. C'est ce que des années de lutte n'ont pas manqué de faire au point que cette pratique a pu se théoriser dans de nombreux pays et atteindre une forme complexe, capable même de repenser la société en fonction de l'existence et du rôle des mouvements sociaux comme un élément central de la démocratie. Même parmi les théories postmarxistes les plus récentes, on en trouve qui continuent à adapter ce prisme de la lutte des classes sous la forme de conflits multiformes entre des groupes d'intérêts et d'opinions dont le pouvoir fondamental est de rappeler le rôle essentiel d'un rapport de la société à ses propres manques et à ses propres injustices. Si une société toujours en situation de produire des équilibres sous-optimaux parvient à se corriger, c'est en fonction de sa capacité à rendre visibles de nouvelles vulnérabilités grâce aux luttes pour la reconnaissance dans l'espace social.

Une telle vision n'est guère différente, malgré le vocabulaire et les modèles d'équilibre qui sont en arrière-plan, de celles d'intellectuels comme Sartre et Merleau-Ponty qui concevaient les révolutions sociales comme résultant de la convergence provisoire d'une multitude de mécontentements mettant soudain en crise un ordre établi ou ce qu'une auteure comme Rahel Jaeggi aujourd'hui appellerait une forme de vie. Le principe de rupture de l'ordre dominant peut se transformer, comme l'avaient déjà remarqué Deleuze et Guattari, avec l'idée des micro-fractures qui permet de comprendre comment des organisations liées aux seules macro-fractures d'un ordre dominant ou majoritaire peuvent se voir dépassées par un faisceau de luttes (rhizome) qui mobilisent d'autres principes de

reconnaissance et constituent ainsi une nouvelle alliance des minorisés. Mais au bout du compte, l'idée de convergence demeure essentielle et c'est de « l'unité des mécontentements » que naît l'interruption de la répétition maintenant l'ordre établi. Le mouvement joue comme un régulateur social parce qu'il est conçu comme un interrupteur potentiel dans le circuit social.

C'est cette fonction d'interruption que met particulièrement bien en scène la sociologie des mouvements sociaux issues de l'expérience de mai 68 et articulée à l'époque par un Alain Touraine. On se souviendra de cette définition exemplaire d'un mouvement social comme « l'action collective organisée, par laquelle un acteur de classe lutte pour la direction sociale de l'historicité dans un ensemble historique concret »¹⁵. L'effet de la théorisation est clair et Touraine sait également que l'intellectuel engagé produit aussi en partie l'idéologie de l'action à laquelle il participe ! C'est à tel point que, pour lui, « Le sociologue n'agit pas autrement que les mouvements sociaux qu'il étudie. Il est systématique parce qu'il doit résister à la domination sociale et culturelle pour rendre possible la connaissance de la société »¹⁶. Et s'il venait comme sociologue à oublier cette exigence, il n'aboutirait « qu'à accepter naïvement l'idéologie conservatrice et son point de départ : les choses étant ce qu'elles sont... »¹⁷. Le sociologue des mouvements est un acteur de classe situé qui est en lutte avec son mouvement pour la direction sociale de l'historicité dans un moment historique concret ! Même si ce langage n'est plus trop à la mode, cette attitude identifiée alors comme « militante » est toujours actuelle, mais s'exprime différemment chaque fois que le rapport de l'intellectuel avec « des catégories cachées derrière la pratique »¹⁸ l'institue en porte-parole d'une cause révélant un ordre dominant à son insu¹⁹.

Avec Touraine, le mouvement est donc construit à la manière d'un acteur social déjà situé dans un processus de lutte contre des structures de conservation et de reproduction d'un ordre hégémonique. Son levier est l'action collective et son objectif est de parvenir à infléchir le cours des choses en interférant avec le gouvernement des choses. C'est le fameux triangle : identité – opposition – totalité²⁰.

¹⁵ Touraine A., (1978), *La Voix et le Regard*, Seuil, Paris, p. 49.

¹⁶ Touraine A., (1973), *Production de la société*, Seuil, Paris, 1973, p. 514.

¹⁷ *Ibid.*, p. 22.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ On se souviendra à cet égard des difficultés déjà rencontrées à l'époque par l'intervention sociologique pour qualifier le rapport entre les actions étudiantes et leur constitution en « mouvement » (Touraine A. et al., (1978), *Lutte étudiante*, Seuil, Paris, p. 360).

²⁰ Conscient bien entendu du caractère dépassé de cette catégorisation correspondant à un milieu culturel homogène selon lui, dominé plutôt par un désaccord sur l'interprétation de « valeurs communes », Touraine précise dans un échange autour du livre de Farhad Khosrokhavar : « Le plus important aujourd'hui, ce ne sont pas les mouvements sociaux, ce sont les mouvements démocratiques, qui constituent une nouvelle catégorie de

Tout en s'accrochant à cette thèse fondamentale sur la nature d'un changement social découlant des conflits intergroupes produits par l'organisation de la production, les analystes ont progressivement déconstruit le schéma traditionnel hérité de la lutte des classes. De nouveaux groupes de référence se sont imposés avec des attentes de reconnaissance liées d'abord à des qualités spécifiques de genre, d'âge ou d'origine qui favorisaient leur discrimination (Boltanski, Chiapello, 1999), ensuite à des situations de riverains ou d'usagers d'un système qui les rendaient plus vulnérables (Godbout, 1987). Sont aussi apparus de nouveaux motifs de mobilisation des acteurs (Cefai, 2007) liés à la sphère de la consommation, de la citoyenneté, de l'environnement, de la santé (Callon, 2001 et Latour, 1999), ainsi que de la souffrance animale (Singer, 1991). Enfin, les méthodes d'action ont également évolué, non seulement à la faveur de la prolifération des réseaux sociaux à l'ère numérique, mais aussi en fonction des objectifs poursuivis face aux risques du harcèlement, tant dans la vie professionnelle que dans l'espace social, face également aux nuisances multiples de l'environnement et aux incertitudes engendrées par de nouvelles technologies, face à des troubles méconnus (Dejours, 1998) suscités notamment par l'hyper-exposition aux écrans et par les stratégies de capture de l'attention (Citton, 2014). La capacité de prise de parole pour avertir du risque invisible et le droit de procéder à des lancements d'alerte sont devenus essentiels (Chateauraynaud, 2020).

Mais ces nouveaux processus de médiation sont encore mal assurés et transforment en profondeur l'idée d'un simple rapport de forces pour contraindre à une meilleure redistribution des ressources. Comme le formule parfaitement Chateauraynaud dans la synthèse de sa recherche, de telles actions lancent « un processus de mobilisation dont la portée dépend d'une série d'épreuves, qui se déroulent sur un temps relativement long, et dont la conclusion peut rester incertaine, sans destination véritable, au détriment »²¹ éventuel de ceux ou celles qui la portent. Que reste-t-il alors de la fonction fondamentale du mouvement social comme initiateur des changements de société, une fois que sa source, son objet et sa méthode se sont dilués à la faveur d'une recomposition des pratiques et des enjeux collectifs?

De Marx à Touraine, le mouvement social apparaissait potentiellement et idéologiquement comme une structure d'action collective capable de transformer des contradictions matérielles et des inégalités économiques en revendications

mouvements » (Castells M., Khosrokhavar F. et Touraine A., (2013), « L'unité des grandes contestations contemporaines », in *Socio*, vol. 2, pp. 139-167).

²¹ Chateauraynaud Fr., (2020), « La portée politique d'un concept sociologique », in Chateauraynaud Fr. (dir.), *Alertes et lanceurs d'alerte*, PUF, Paris, pp. 11-27 (chapitre premier).

éthico-politiques (Gramsci, 1983 : 34-35) pour une société plus juste et plus égalitaire. De cette structure d'action, il subsiste, d'un côté, les appareils institutionnels qui étaient chargés d'en pérenniser les effets, voire d'en accroître les performances et, d'autre part, des espaces de parole critique où différents groupes liés à ces institutions tentent de faire valoir leur mécontentement à partir de leur vécu, mais sans que ces expressions se traduisent effectivement, de façon structurelle, dans de nouvelles actions collectives porteuses de changement. La seule trace qui persiste, au bout du compte, actuellement, de cette fonction structurelle de ce qu'on appelait les mouvements sociaux, ce sont des agrégation sporadiques et ponctuelles, indicatives plutôt d'un processus *réactionnel* que d'un processus de transformation (Fromm, 1971). Ces poussées réactionnelles expriment moins strictement un mécontentement qu'une impuissance qui se traduit à la façon d'un mécontentement (combinant plutôt une frustration et une colère). L'absence de solution rassurante, voire le manque de garanties devant un risque non identifié ou non géré suscitent la colère : pensons au manque de contrôle des prix énergétiques, au manque de cohérence dans certaines mesures sanitaires, à l'ignorance des pressions sociales exercées par les migrants, par l'isolement des périphéries, par les coûts du vieillissement pour les intéressés eux-mêmes, par la sélection scolaire, par le racisme systémique, par les violences de genre, etc.

De manière étonnante, ces flambées de colère sont plutôt apparues, du point de vue des institutions issues des anciens mouvements sociaux, comme des opportunités pour tenter de raccrocher leurs structures en perte de vitesse à de nouveaux enjeux plus susceptibles d'ancrer leurs tentatives de mobilisation. Mais c'est, bien entendu, perdre de vue que les publics et les méthodes ont aussi changé et qu'un simple travail de récupération est en fait impossible.

Pour d'hypothétiques nouveaux mouvements sociaux, qui seraient susceptibles d'une forme de structuration du changement social, la question est ailleurs. Il ne s'agit ni de courir dans toutes les directions pour ajouter son bruit au bruit, ni de se concentrer sur un hypothétique « core business » institutionnel, lequel n'a plus grand chose à voir avec le mouvement²² qui serait susceptible d'impulser les grands changements de société nécessaires. Ces institutions arrivent à peine à garantir le maintien des acquis, qui furent précisément le résultat des mouvements qui les ont fondées... Elles ont consolidé et tenté de garantir la subsistance d'un ordre qu'elles n'ont pas créé et qu'elles ne sont pas en mesure de proroger au-delà de ses conditions de création, sans elles-mêmes se transformer.

²² Puisqu'on parle de « métier » et de « professionnels » de l'action.

Pour avancer dans la crise actuelle, sortir du réformisme, sans céder aux sirènes de l'autoritarisme ou du repli communaliste, il faut donc d'abord changer de vision du mouvement social et explorer des voies de refondation qui sortent de l'illusoire prorogation d'un système expiré. Il est donc urgent :

- Premièrement, d'accepter le constat évident que, comme structure d'action, même en se refondant, un mouvement social, organisé à la manière d'une institution professionnelle de support d'un groupe d'intérêt, n'est plus le centre de la transformation sociale. Il lui faut trouver une place et une fonction différente du passé en tenant compte d'une pluralité de modes de résistance qui caractérisent la société comme espace agnostique ou conflictuel.
- Deuxièmement, ce mouvement excentré, qui n'est pas un catalyseur naturel des revendications sociales pour les adresser à la sphère politique, n'a d'autre choix que de se repositionner systématiquement pour se donner une identité lisible dans cet espace conflictuel pluralisé. S'il n'est pas d'abord environnementaliste, racialisé, genré, etc., quelle est son identité propre? Et dans ce milieu pluralisé, quel est l'écho, au sein de son identité, d'autres identités voisines qui lui paraissent plus significatives pour lui-même ?
- Troisièmement, en fonction de ce repositionnement identitaire qu'entend effectivement apporter ce mouvement à la transformation urgente du modèle social qui a atteint son point de saturation ? L'enjeu n'est pas simplement d'être un mouvement avec d'autres sur différents enjeux de société pour agréger un illusoire pouvoir de pression qui serait pris en compte dans les calculs politiques. Il s'agit de pouvoir annoncer quels genres de transformations sociales on veut favoriser et donc quelle structure d'action de la société sur elle-même on entend mettre en avant, à la fois contre et de préférence à d'autres structures, pour des motifs qui, précisément, fondent un projet de société.

Beaucoup s'accordent aujourd'hui pour identifier une *accélération* comme expérience dominante du besoin de changement (Rosa, 2013 ; 2020), une *crise* des formes de vie qui ont caractérisé notre développement socio-économique récent et constitué un idéal éthique et culturel (Jaeggi, 2014). Cette situation conduit à un risque inédit d'*aliénation* inhérent à l'instrumentalisation politique de l'accélération (notamment par les néo-populismes) ainsi qu'à la nécessité d'un nouveau consensus démocratique sur les priorités matérielles, éthiques et symboliques du changement de forme de vie, en vue de garantir une maîtrise

collective de l'accélération, tout en interrompant l'évidence d'un monde environnant disponible à une prédation toujours croissante.

Parmi les idées qui n'ont pas été assez explorées, il y a celle des « grammaires de la contestation sociale » (Pereira, 2010). Cette idée a été conçue comme une clé pour analyser de nouvelles pratiques en émergence, comme de leur côté, les théoriciens de l'action coopérative et de la politique délibérative ont constaté comment à partir des discussions et des partenariats pouvaient émerger, en situation de conflit ou de résistance, des déclinaisons nouvelles de l'action sous la forme de nouvelles significations, de nouvelles heuristiques et de nouvelles identités (Ines/Booher, 2010). Mais il est possible de pousser cette intuition plus loin que la sémantique et la production d'un langage de combat. Il y a aussi une dimension *normative* qui est essentielle à une approche de la grammaire générative. L'idée de nouvelle grammaire oriente également vers de nouvelles règles d'action qui permettent de conjuguer, d'attribuer, d'accorder (de subordonner, de circonstancier, etc.). L'enjeu est de capter dans la rencontre de nouvelles grammaires d'autres ressources de normativité sociale que celles qui ont constitué les luttes historiques dont sont nés les mouvements sociaux de l'ère industrielle et de sa tertiarisation.

Un tel déplacement suppose d'entretenir une relation constructive avec des modes d'action différents de ceux qui ont structuré une tradition nourrie du marxisme, du socialisme, du féminisme occidental, du postmodernisme et de son désenchantement, du tiers-mondisme, de l'internationalisme, etc. Cette tradition a certainement sa richesse et sa fécondité. Elle a même réussi une certaine inclusivité tant sur les enjeux de parité que sur ceux de diversité. Mais la contrepartie de cette force d'inclusion réside aussi dans le caractère monolithique et répétitif de sa grammaire, l'impression d'un savoir déjà arrêté du sens des luttes et des objectifs à atteindre. Changer les formes d'action pour prendre en compte le pluralisme *nécessaire* des voies de transformation sociale comme une piste possible implique d'adopter une posture minoritaire s'articulant à d'autres options minoritaires, cela nécessite d'autres références, d'autres règles-types, d'autres façons de mobiliser des publics et des alliés, que celles qui ont présidé aux théories de l'action et du changement social de Lénine à Mao ou de Marcuse à Althusser. Une telle impulsion ne peut venir que d'approches extérieures, autant étranges qu'étrangères, qui obligent, pour être entendues, de se déplacer et d'accéder à un espace d'évidence différent de celui qui a constitué l'horizon des mouvements sociaux industriels-capitalistes, un espace contre-hégémonique. D'autres grammaires de l'action collective n'ont pas seulement un intérêt pour elles-mêmes et pour un effet de démultiplication des voies de changement, elles ont aussi un intérêt pour briser les routines, désapprendre les évidences et expérimenter un

nouvel espace de conjugaison des pratiques. Car ce dernier n'est finalement la propriété de personne, mais c'est par la relation d'échanges mutuels qu'un tel espace de rencontre et de co-construction peut créer d'autres passages vers l'action.

Peu importe dans ce cas qu'une grammaire semble en elle-même provocatrice, trop rapide, voire approximative, car ce qui fait aussi son intérêt – au-delà de ce que ses porteurs y trouvent déjà comme structure de leur action –, c'est ce qu'il est possible d'en retirer comme forme d'interruption de nos répétitions et comme force contre-hégémonique encore inexpérimentée dans notre propre tradition. Il faut donc se laisser interpeller et restructurer par de nouvelles formes de contestation, et ceci en essayant de créer un lieu intermédiaire où la nouveauté peut prendre pied dans nos propres expériences en devenant audible et accessible au-delà de sa spécificité et de sa différence irréductible.

C'est pourquoi il est décisif de reconnaître ce qui nous interpelle au premier chef dans des formes de luttes nouvelles autour de nous et d'être disposés à les entendre.

Bibliographie

- Algan Y., et Beasley E., Cohen D., Foucault M., (2019), *Les Origines du populisme, Enquête sur un schisme politique et social*, Seuil, Paris.
- Badie B. et Dominique V. (dir), (2018), *Le retour des populismes, L'état du monde 2019*, La Découverte, Paris.
- Blaise P. et Moreau P. (dir), (2004), *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest, Analyse et approches transversales*, CRISP, Bruxelles.
- Blanjean P., (2019), « Populisme et migration, La tache brune s'agrandit », in *Contrastes*, Janvier-Février, n° 190, pp. 6-8.
- Boucq Chr. et Maesschalck M., (2006), *Déminons l'Extrême Droite*, Couleur Livres, Charleroi.
- Burris S., et Drahoš P., Shearing C., (2005), « Nodal Governance », in *Australian Journal of Legal Philosophy*, vol. 30, pp. 30-58.
- Barr C., & Clark S., Lewis P., (2018), « Measuring populism: how the Guardian charted its rise », in *The Guardian*, 20 novembre, [En ligne], <https://www.theguardian.com/world/2018/nov/20/measuring-populism-how-guardian-charted-rise-methodology>
- Coleman J., (2001), *The Practice of Principle: In Defence of a Pragmatist Approach to Legal Theory*, Oxford University Press, Oxford/New York.
- Dahl R., (1989), *Democracy and its critics*, Yale University Press, New Haven and London.
- Department of Health, (2006), *White Paper: A Stronger Local Voice: A Framework for Creating a Stronger Local Voice in the Development of Health and Social Care Services*, London.
- Goodwyn, L., (1976), *Democratic Promise, The Populist Movement in America*, Oxford University Press, New York.
- Gueorguieva, P., (2017) « Populismes et populistes en Europe centrale et orientale », in *Hermès, La Revue*, vol. 77, n°1, pp. 117-125.
- Hart H.L.A., (1961), *The Concept of Law*, Oxford University Press, New York.
- Hartog Fr., (2003), *Régimes d'historicité, Présentisme et expérience du temps*, Seuil, Paris.
- Huber R. A., et Ruth S. P., (2017), « Mind the Gap! Populism, Participation and Representation in Europe », in *Swiss Political Science Review*, vol. 23, n° 4, pp. 462-484.
- Jansen R. S., (2011), « Populist Mobilization: A New Theoretical Approach to Populism », in *Sociological Theory*, vol. 29, n°2 (June), pp. 75-96.
- Jörk D., et Selk V., (2017), *Theorien des Populismus, Zur Einführung*, Junius, Hamburg.
- Kaltwasser C. R., (2012), « The ambivalence of populism: threat and corrective for democracy », in *Democratization*, vol. 19, n°2, pp. 184-208.
- Kazin M., (1995), *The Populist Persuasion: An American History*, Basic Books, New York.
- Laclau E., (2005), *On Populist Reason*, Verso, London/New York.
- Laclau, E., (1977), *Política e ideología en la teoría marxista, Capitalismo, fascismo, populismo*, Siglo XXI, México.

- Liddiard P., (2019), « Is Populism Really a Problem for Democracy? », in *History and Public Policy Program, Occasional Papers*, Wilson Center, Washington, DC, [En ligne] <https://www.wilsoncenter.org/publication/populism-really-problem-for-democracy> .
- Mullen C., (2011), & Hughes D. et Vincent-Jones P., « The Democratic Potential of Public Participation: Healthcare Governance in England », in *Social & Legal Studies*, vol. 20, n°1, pp. 21-38.
- Müller, J.-W., (2016), *Qu'est-ce que le populisme ? Définir enfin la menace*, trad. par F. Joly, Premier parallèle, Paris.
- Mudde, C., (2016), « Europe's Populist Surge: A Long Time in the Making », in *Foreign Affairs*, vol. 95, n°6, pp. 25-30.
- Ostrom, V., (1997), *The Meaning of Democracy and the Vulnerability of Democracies*, The University of Michigan Press, Ann Arbor.
- Pirro A. et Taggart P., (2018), « The Populist politics of Euroscepticism in times of crisis: a framework for analysis », in *Politics*, vol. 38, n°3, pp. 253-262.
- Przeworski A., (2010), « Consensus, Conflict, and Compromise in Western Thought on Representative Government », in *Procedia Social and Behavioral Sciences*, vol. 2, pp. 7042-7055.
- Przeworski A., (2018), *Why Bother With Elections?*, Polity Press, Cambridge.
- Przeworski A., (2019), *Crisis of Democracy*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Przeworski A., (2020), « Prefácio à edição brasileira », in *Crises da Democracia*, trad. par B. Vargas, Zahar, Rio de Janeiro, pp. 11-20.
- Rancière J., (2005), *La haine de la démocratie*, La Fabrique, Paris.
- Rioux J-P. (dir), (2007), *Les populismes*, Perrin, Paris.
- Rosanvallon P., (2020), *Le siècle du populisme : histoire, théorie, critique*, Seuil, Paris.
- Sabel Ch., (2012), « Dewey, Democracy, and Democratic Experimentalism », in *Contemporary Pragmatism*, vol. 9, December, n°2, pp. 35–55.
- Saez E., et Zuckman, G., (2020), *Le triomphe de l'injustice, Richesse, évasion fiscale et démocratie*, Seuil, Paris.
- Taggart P., et Pirro A., (2021), « European populism before the pandemic: ideology, Euroscepticism, electoral performance, and government participation of 63 parties in 30 countries », in *Italian Political Science Review/Rivista Italiana di Scienza Politica*, pp. 1-24. <https://doi.org/10.1017/ipo.2021.13>
- Tarragoni F., (2019), *L'esprit démocratique du populisme, Une nouvelle analyse sociologique*, La Découverte, Paris.
- Tournier-Sol K., (2017), « Le UKIP, artisan du Brexit ? », in *Revue Française de Civilisation Britannique*, vol. XXII, n°2, [En ligne], <https://journals.openedition.org/rfcb/1378>
- Tverdota G., (2016), « De l'idéologisation du mythe à la mythisation de l'idéologie. Contribution à un problème de psychologie politique », in *Dissensus*, n° 6, juillet, [En ligne], <https://popups.uliege.be/2031-4981/index.php?id=1506>
- Vincent-Jones P., (2006), *The New Public Contracting: Regulation, Responsiveness, Relationality*, Oxford University Press, Oxford.

Références du commentaire additionnel

- Boltanski L. et Chiapello E., (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Callon M., (2001), et Lascoumes P., Barthe Y., *Agir dans un monde incertain, Essai sur la démocratie technique*, Seuil, Paris.
- Cefai D., (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, La Découverte, Paris.
- Chateauraynaud Fr. (dir), (2020), *Alertes et lanceurs d'alerte*, PUF, Paris, 2020.
- Citton Y., (2014), *Pour une écologie de l'attention*, Seuil, Paris.
- Dejours Chr., (1998), *Souffrance en France, La banalisation de l'injustice sociale*, Seuil, Paris,
- Fromm E., (1971), *La crise de la psychanalyse, Essais sur Freud, Marx et la psychologie sociale*, éd. Anthropos, Paris.
- Godbout J. T., (1987), *La Démocratie des usagers*, Boréal, Montréal.
- Gramsci A., (1983), *Textes*, édition réalisée par André Tosel, Éditions sociales, Paris, pp. 34-35.
- Innes J. E. et Booher D. E., (2010), *Planning with Complexity. An Introduction to Collaborative Rationality for Public Policy*, Routledge, London/New York.
- Jaeggi R., (2014), *Kritik von Lebensformen*, Suhrkamp, Berlin.
- Latour B., (1999), *Politiques de la nature, Comment faire entrer les sciences en démocratie*, La Découverte, Paris.
- Pereira I., (2010), *Les grammaires de la contestation, Un guide de la gauche radicale*, La Découverte, Paris.
- Rosa H., (2013), *Accélération, Une critique sociale du temps*, La Découverte, Paris.
- Rosa H., (2020), *Rendre le monde indisponible*, La Découverte, Paris.
- Singer P., (1991), *Le Mouvement de libération animale, Sa philosophie, ses réalisations, son avenir*, éd. Françoise Blanchon, Lyon.

CARNETS DU CENTRE DE PHILOSOPHIE DU DROIT

- N° 0 *Le projet du centre de philosophie du droit*. Entretien avec Jacques Lenoble et André Berten, directeurs du centre. Propos recueillis par Jean De Munck, 1987, 20 pp.
- N° 1 *Kant avec Lacan. L'éthique de l'impossible*, par Jean De Munck, 1987, 24 pp.
- N° 2 *La théorie des 4 discours et le paradoxe du langage*, par Jacques Lenoble, 1987, 25 pp.
- N° 4 *François Ewald et l'État providence*, par Jean De Munck, 1987, 32 pp.
- N° 5 *Le procès du procès*, par Bruno Dayez, 23 pp.
- N° 6 *Énonciation et fondement de la norme*, par Jean De Munck, 1987, 15 pp.
- N° 7 *Sujet, règles, énonciation*, par Jean de Munck, 1987, 30 pp.
- N° 8 *Justice sociale et soins de santé: approche des théories anglo-saxonnes (libertarisme, libéralisme, égalitarisme et utilitarisme)*, par Geneviève Warland, 25 pp.
- N° 9 *Figures de l'indétermination. A propos de Roberto Mangabeira Unger*, par Jean De Munck, 30 pp.
- N° 10 *Déformalisation, dérégulation et justice procédurale. Notes de synthèse*, par Jean De Munck, 20 pp.
- N° 11 *Les enjeux du débat contemporain entre libéraux et communautariens. Exposé introductif*, par Hervé Pourtois, 26 pp.
- N° 12 *Les "Critical Legal Studies". Le structuralisme et au-delà*, par Olivier De Schutter, 1993, 29 pp.
- N° 13 *Démocratie, déconstruction et plasticité*, par Pierre Bouretz, 1993, 12 pp.
- N° 14 *Les limites du principe de plasticité au sens de Roberto Unger*, par Jean-Marc Ferry, 1993, 14 pp.
- N° 15 *La médiation en perspective*, par Jean De Munck, 1993, 59 pp.
- N° 16 *Du souci de soi contemporain*, par Jean De Munck, 1994.
- N° 17 *La toxicomanie dans le conflit des normes*, par Jean De Munck, juin 1995, 28 pp.
- N° 18 *Comment réguler le temps de travail? De l'homogénéisation à la procéduralisation du temps*, par Jean De Munck, 1995, 32 pp.
- N°19-23 *Formalismes et théories de l'action, I. Les enjeux d'une problématique (25 pp.); II. Productivité sémantique des formalismes et perception (34 pp); III. Limitations contextuelles et contextualisme (32 pp); IV. Le tournant cognitiviste comme anti-formalisme. De Fodor à Putnam (35 pp); V. Perception et traduction. Essai de synthèse (27 pp)*, par Marc Maesschalck, 1996.
- N° 24 *Les mutations contemporaines du rapport à la norme*, par Jean De Munck, janvier 1996, 37 pp.
- N°25-26 *Une approche socio-sémiotique des actes de langage et du monde vécu, I. Habermas et les actes de langage: la mise entre parenthèses du monde vécu (41 pp); II. Callon et Latour: une autre manière de mettre entre parenthèses le monde vécu (23 pp)*, par François Cooren, 1996.
- N° 27 *Pourquoi parler de théorie de l'action?*, par Marc Maesschalck, 1996, 30 pp.
- N° 28 *Architectonique et processualité*, par Valérie Kokoszka, 1997, 30 pp.
- N° 29 *Compétences cognitives et procéduralisation*, par André Berten, 1997, 32 pp.
- N° 30 *Cognitive and Organizational Changes in the Regulation of Telecommunications*, par Jean De Munck, 1996, 35 pp.
- N° 31 *La politique de la drogue et les nouvelles formes d'intervention étatique*, par Jean Munck, 1997, 19 pp.
- N°32-34 *Normes et contextes, I. Introduction (38 pp); II. La sociologie de la traduction (31 pp); III. La sociologie de l'habitus (33 pp)*, par Marc Maesschalck, 1997.
- N° 35 *Pour sortir de la raison humanitaire. Autour de J.Ladrière et E. Lévinas*, par Marc Maesschalck, 1997, 28 pp.
- N° 36 *J. Rawls et la question de l'application des normes*, par Muriel Ruol, 1997, 28 pp.
- N° 37 *Ludwig Wittgenstein: Du langage de l'Ethique à l'éthique du langage*, par Joseph.P. Saint Fleur, 1997, 26 pp.
- N° 38-39 *L'acteur syndical face aux transformations de l'action collective. Rapport de la formation "Militance 2000" I. Cadre de recherche (47 pp) et II. Synthèse finale (30 pp)* par Marc Maesschalck, 1997.
- N° 40-44 *Introduction à la raison procédurale. Avant-propos (15 pp); I. Première approche de la rationalité limitée (28 pp); II. Connexion ou compréhension? (35 pp); III. Une version pragmatique de la raison (38 pp); IV. Qu'est-ce qu'une institution? (45 pp)*, par Jean De Munck, 1997.
- N° 45 *Éléments de réflexion pour une coopération universitaire avec Haïti, Rapport de mission*, par Marc Maesschalck, 1997, 38 pp.
- N° 46-47 *La procéduralisation contextuelle du droit (22 pp); The contextual procéduralisation of law (22 pp)*, par Jacques Lenoble, 1997.
- N° 48 *Introduction à la raison procédurale, V. L'ombre de la domination*, par Jean De Munck, 1997, 49 pp.
- N° 49 *Le statut de la religion dans l'éthique procédurale de John Rawls*, par G. Jobin, 1999, 20 pp.

- N° 50 *Ressources compréhensives et contextualisation des normes, Une limitation du formalisme procédural*, par Marc Maesschalck, 1998, 23 pp.
- N° 51-54 *Habitus et lien social, I. La réduction du contexte chez Bourdieu et Habermas*, par Marc Maesschalck, 1998, 34 pp.; *II. Situation et intersubjectivité chez Sartre*, par Valérie Kokoszka, 1998, 21 pp.; *III. Logiques d'action et incorporation des fins dans la philosophie sartrienne de l'action*, par Valérie Kokoszka, 1998, 26 pp.; *IV. L'apport de Sartre à une "typique" du contexte*, par M. Maesschalck, 22 pp.
- N° 55 *Une procéduralisation des droits religieux?, Introduction à une réflexion sur les mutations de la pensée canonique contemporaine entre anticipation et adaptation*, par L.-L. Christians, 1998, 28 pp.
- N° 56-57 *Procéduralisation du droit et négociation collective, première partie et deuxième partie*, par J. De Munck, 1998, 21 pp. et 32 pp.
- N° 58 *La religion comme registre de justification, Entre morale conventionnelle et éthique reconstructive*, par Marc Maesschalck, 1998, 19 pp.
- N° 59 *La radicalisation de la question de la création et de l'eschatologie, Un dialogue avec Jean Ladrière*, par J.R. Pambrun, 1998, 30 pp.
- N° 60-64 *Typique transcendantale et typique phénoménologique, I. Les enjeux d'une recherche sur la typique de la raison pratique*, par Marc Maesschalck, 1999, 21 pp; *II. par V. Kokoszka; III. Le dépassement fichtéen de la typique kantienne*, par Marc Maesschalck, 2000, 22 pp.; *IV. Type, éducation communauté. D'un certain fichtéanisme et de Rorty*, par Marc Maesschalck, 2000, 29 pp.
- N° 65 *Crise de la culture et vie culturelle*, par R. Kühn (Univ. de Vienne), 1999 (Journées de Philosophie I), 24 pp.
- N° 66 *Régimes internationaux et procéduralisation, Prospectives à partir de Robert O. Keohane*, par Fr. Wandey, 1999, 22 pp.
- N° 67 *Vers une nouvelle approche de l'action collective, Elinor Ostrom sur la gestion des "common-pool Resources"*, par Fr. Wandey, 1999, 22 pp.
- N° 68-69 *Procédure, reconstruction et religion, I. De l'usage de la religion chez Habermas et Rawls et II. Religion et éthique reconstructive selon Jean-Marc Ferry*, par G. Jobin, 1999, 42 pp. et 29 pp.
- N° 70 *La théorie de la loi et l'hypothèse de la procéduralisation contextuelle*, par J. Lenoble, 1999, 28 pp.
- N° 71 *Norme et action, Corporate governance et procéduralisation contextuelle*, par J. Lenoble, 1999, 46 pp.
- N° 72 *La question de l'altérité et la problématique des voies de la phénoménologie*, Journées de Philosophie II, par V. Kokoszka, 2002, 23 pp.
- N° 73 *De l'altérité à soi-même à la voie de l'incarnation, L'intersubjectivité et la problématique des voies*, Journées de Philosophie II, par N. Depraz, 1999, 20 pp.
- N° 74 *La réduction phénoménologique comme praxis*, Journées de Philosophie II, par N. Depraz, 1999, 22 pp.
- N° 75 *Métaphysique et schizophrénie (sur Kant et Swedenborg)*, Journées de Philosophie II, par J.-Chr. Goddard, 1999, 25 pp.
- N° 76 *La forme communautaire du jugement éthique chez Michel Henry, Filiation et fraternité*, Journées de Philosophie II, par V. Kokoszka et M. Maesschalck, 1999, 24 pp.
- N° 77-81 *Les limitations communautaires du jugement pratique, I. Communauté et jugement pratique chez Rorty et Habermas*, par Marc Maesschalck, 1999, 28 pp. ; *II. L'ironie du libéralisme et la question de la communauté chez Rorty*, par V. Kokoszka, 2006, 19 pp.; *III. Culture et réflexivité selon Merleau-Ponty*, par Laurence Blesin, 2002, 25 pp.; *IV. Les conditions politiques d'une transformation des formes de vie chez Charles Taylor*, par Raphaël Gély, 2000, 25 pp. ; *V. Le rôle de la référence communautaire du jugement pratique chez John Rawls*, par Frédéric Wandey Ngizua, 2000, 21 pp.
- N°82 *La dimension éthique dans la sphère de la rationalité technologique : normes, contextes et arrière-plans*, par Tom Dedeurwaerdere, 2000, 25 pp.
- N°83 *Le statut épistémologique d'une modélisation de la discrimination. Réflexion à partir du paradigme du groupe minimal en psychosociologie*, par Raphaël Gély, 2000, 35 pp.
- N°84 *Réflexivité transcendantale et réflexivité opératoire. Développement d'un programme de recherche*, par Marc Maesschalck, 2000, 21 pp.
- N°85 *L'actionnariat des salariés en Belgique : une perspective critique*, par Alexia Autenne, 2000, 37 pp.
- N°86 *Genèse épistémologique de la "pragmatique contextuelle"*, par Marc Maesschalck, 2000, 27 pp.
- N°87 *Les structures communautaires de la discrimination chez le dernier Sartre*, par Raphaël Gély, 2000, 32 pp.
- N°88 *Vers une "pragmatique contextuelle" des Droits de l'Homme*, par Marc Maesschalck, 2001, 19 pp.
- N°89 *La recherche sur la typique et l'hypothèse fondamentale de la procéduralisation*, par Marc Maesschalck, 2001, 27 pp.
- N°90 *Philosophie, apprentissage et globalisation*, par Marc Maesschalck, 2001, 28 pp.

- N°91 *Autorégulation, éthique procédurale et gouvernance de la société de l'information*, par Tom Dedeurwaerdere et Marc Maesschalck, 2001, 33 pp.
- N°92 *Réflexivité et gouvernance du risque*, par J. Lenoble, 2002, 42 pp.
- N°93 *Réflexivité et contexte dans l'architecture des régimes pragmatiques de Laurent Thévenot*, par Alain Loute, 2002, 31 pp.
- N°94 *Ethics, Social Reflexivity and Governance of the Information Society, A Reflexive criticism of the institutional framing of the Internet*, par T. Dedeurwaerdere, 2002, 20 pp.
- N°95 *Réflexivité et positivité, Origine et enjeux actuels d'une théorie de la religion*, par Marc Maesschalck, 2002, 20 pp.
- N°96 *Emotion, rôle et action, L'apport de Sartre à une phénoménologie radicale des rôles*, par Raphaël Gély, 2002, 34 pp.
- N°97 *Réversibilité et asymétrie des rôles chez Michel Henry et Merleau-Ponty*, par Raphaël Gély, 2002, 34 pp.
- N°98 *Quelle épistémologie des sciences sociales ?, Types et idéaux-types chez Alfred Schütz*, par Valérie Kokoszka, 2002, 20 pp.
- N°99 *Croyance et intelligence dans la Staatslehre de Fichte*, par Jean-Christophe Goddard, 2002, 18 pp.
- N°100 *Philosophie de la gouvernance et « altermodernisation »*, par Marc Maesschalck, 2002, 21 pp.
- N°101 *La sociologie et l'institution du social, Réflexions épistémologiques à propos de l'œuvre de Marcel Gauchet*, par Vincent Sohet, 2002, 24 pp.
- N°102 *Rôle, personnage et acteur, Réflexion phénoménologique à partir d'Erving Goffman*, par Raphaël Gély, 2002, 37 pp.
- N°103 *Intérêt actuel de la philosophie de l'argent, Néo-institutionnalisme et réflexivité*, par M. Maesschalck et A. Loute, 2003, 24 pp.
- N°104 *Bioprospection, gouvernance de la biodiversité et mondialisation. De l'économie des contrats à la gouvernance réflexive*, par Tom Dedeurwaerdere, 2003, 27 pp.
- N°105 *Néo-institutionnalisme et gouvernance réflexive. De la monnaie à la société de l'information*, par Marc Maesschalck, 2003, 25 pp.
- N°106 *Biodiversity Conservation and Protection of Indigenous Knowledge: Analyzing the Emergence of a Legal Framework for Access to Biodiversity, Benefit Sharing and Intellectual Property in Africa*, par Noah Zerbe, 2003, 33 pp.
- N°107 *Phénoménologie radicale et théorie de la norme*, par Marc Maeschalck, 2003, 19 pp.
- N°108 *L'éthique matérielle des devoirs du premier Fichte. Le cas de la Sittenlehre de 1798*, par Marc Maesschalck, 2003, 19 pp.
- N°109 *Attention et liberté dans la dernière philosophie de Fichte*, par Marc Maesschalck, 2003, 22 pp.
- N°110 *Méthode Ouverte de Coordination et Théorie de la Gouvernance Réflexive*, par Jacques Lenoble, 2004, 18 pp.
- N°111 *Les usages de l'identité sociale dans un monde connexionniste*, par Raphaël Gély, 2004, 36 pp.
- N°112 *Identités, confiance sociale et monde commun*, par Raphaël Gély, 2004, 35 pp.
- N°113 *Le logiciel libre et la communauté autorégulée*, par François Montagne et Maryline Meyer, 2005, 16 pp.
- N°114 *La vigilance collective : L'apport des sociologies de Boltanski et Chiapello, Callon, Lascoumes et Barthe à la théorie de l'action collective*, par Alain Loute, 2005, 25 pp.
- N°115 *Cosmopolitisme, solidarité et apprentissage social*, par Marc Maesschalck, 2005, 25 pp.
- N°116 *The Institutional Economics of Sharing Biological Information*, par Tom Dedeurwaerdere, 2005, 24 pp.
- N°117 *The Contribution of Databases and Customary Law to the Protection of Traditional Knowledge*, par Nicolas Brahy, 2005, 35 pp.
- N°118 *Rationalisation démocratique et gouvernance des droits de propriété intellectuelle*, par Benjamin Six, 2005, 29 pp.
- N°119 *La vie vieillissante et le corps vulnérable. À propos de la donation chez Henry et Lévinas*, par Michael Staudigl, 2005, 15 pp.
- N°120 *Religions et démocratie délibérative. Comment sortir de l'impasse ?*, par Marc Maesschalck, 2005, 20 pp.
- N°121 *Vie et savoir chez Fichte*, par Valérie Kokoszka, 2006, 16 pp.
- N°122 *Idéalisme allemand et phénoménologie. Questions sur l'intersubjectivité*, par Valérie Kokoszka, 2006, 24 pp.
- N°123 *Procéduralisme et herméneutique. Rawls et Habermas face à Ricœur*, par Marc Maesschalck, 2006, 26 pp.
- N°124 *L'apport de Theodor W. Adorno à une critique de l'idéologie dans le capitalisme tardif*, par Raphael Alvarenga, 2006, 26 pp.
- N°125 *The Requirements of the Pragmatist Turn and the Redefinition of the Concept of Law*, par Jacques Lenoble, 2006, 46 pp.

- N°126 *Les exigences du tournant pragmatiste et la redéfinition du concept de droit*, par Jacques Lenoble, 2006, 41 pp.
- N°127 *Henri Bergson and the political commitment: The paradox of the intellectual or the ambiguity of his discourse*, par Jean-Benoît Ghenne, 2006, 18 pp.
- N°128 *The Voice Of Religion In The Public Square. A Reconsideration Of Rorty's Article. "Religion As A Conversation-Stopper"*, par Michael Olumba, 2007, 25 pp.
- N°129 « *Les fondements a priori du droit civil* » D'Adolf Reinach : une contribution phénoménologique à la question du sujet de la loi, par Sylvain Camilleri, 2007, 29 pp.
- N°130 *Beyond Neo-Institutionalist and Pragmatist Approaches to Governance*, par Jacques Lenoble et Marc Maesschalck, 2007, 108 pp.
- N°131 *La création sociale des normes chez Paul Ricœur*, par Alain Loute, 2007, 21 pp.
- N°132 *The Concept of Plural Subject: A Symbolic Mediation of Social Differences*, par Alessio Lo Giudice, 2008, 16 pp.
- N°133 *Principe espérance et l'éthique matérielle de vie*, par Antonio Rufino Vieira, 2007, 19 pp.
- N°134 *L'éthique matérielle de la vie : le projet éthique-politique critique de la philosophie de la libération*, , par Antonio Rufino Vieira, 2007, 20 pp.
- N°135 *L'Etat commercial fermé de Fichte et l'option « inférentialiste » en philosophie politique*, par Marc Maesschalck, 2008, 24 pp.
- N°136 *La philosophie de la religion de Schelling*, par Marc Maesschalck, 2008, 18 pp.
- N°137 *Les approches néo-pragmatistes du religieux. Essai de critique*, par Marc Maesschalck, 2008, 30 pp.
- N°138 *Quelle philosophie des normes aujourd'hui ? Gouvernance et apprentissage social*, par Marc Maesschalck, 2008, 30 pp.
- N°139 *Généalogie du concept henryen d'Archi-Soi*, par Benoît Kanabus, 2008, 30 pp.
- N°140 *Introduction à la gouvernance réflexive. Essai de cadre théorique pour une recherche en gouvernance de l'éducation*, par Christine Brabant, 2009, 28 pp.
- N°141 *Individuation et communauté selon une phénoménologie de l'archi-Soi*, par Benoît Kanabus, 2009, 30 pp.
- N°142 *No-Starts and Dead Ends: Sequentiality Matters in Law and Economics*, par Tanguy Isaac et Bernard Swartenbroekx, 2009, 15 pp.
- N°143 *Benjamin et la première École de Francfort. Quelles tâches contre la réification ?*, par Élise Derroitte, 2009, 21 p.
- N°144 *Los desafíos del giro contextualista y pragmatista en ética*, par Marc Maesschalck, trad. en espagnol par J. P. Bermudez et R. Salas Astrain, 2009, 18 pp.
- N°145 *Une théorie politique du risque. Lecture transversale des écrits d'Ulrich Beck*, par Yasmine Jouhari, 2009, 26 pp.
- N°146 *Quelle politique du risque? Relecture de la théorie du risque d'Ulrich Beck à partir de la théorie de la légitimité politique de Pierre Rosenvallon*, par Yasmine Jouhari, 2009, 32 pp.
- N°147 Giorgio Agamben. *Les conditions de la communauté*, par Délia Popa, 2009, 19 pp.
- N°148 *La construction de l'histoire chez Walter Benjamin. L'héritage de Fichte et des Romantiques d'Iéna*, par Élise Derroitte, 2009, 24 pp.
- N°149 *La difficile communauté des libertés. Droit et résistance chez Fichte et Schelling en 1796-1797*, par Délia Popa, 2010, 21 pp.
- N°150 *L'impact du fichtéanisme en théorie de l'action et du sujet. Historique d'une recherche collective*, par Marc Maesschalck, 2010, 23 pp.
- N°151 *Construire l'histoire à partir des vaincus, une sortie de la répétition? Une lecture des thèses Sur le concept d'histoire de Walter Benjamin*, par Elise Derroitte, 2010, 17 pp.
- N°152 *La méthode idéal-réaliste de Georges Gurvitch : une intervention intellectuelle qui vise à instituer les droits sociaux*, par Fabio Bruschi et Alain Loute, 2011, 27 pp.
- N°153 *Existence et normativité, L'apport de la Daseinsanalyse pour l'élaboration d'une nouvelle critique sociale*, par Gábor Tverdota, 2011, 21 pp.
- N°154 *Agamben lecteur de Foucault*, par Romildo Gomes Pinheiro, 2011, 27 pp.
- N°155 *Droit et liberté chez Emmanuel Lévinas. De la responsabilité éthique à l'agir collectif*, par Délia Popa, 2011, 16 pp.
- N°156 *Historicization, subjectivation, translation; On the Critique of Historicisms in Benjamin's Theory of Language*, par Elise Derroitte, 2011, 17 pp.
- N°157 *Analyse épistémologique sur l'invention de « la langue moldave » : entre pouvoir et histoire*, par Oleg Bernaz, 2012, 16 pp.

- N°158 *Subjectivation et transformation sociale. Critique du renouveau en théorie de l'action à partir de Karl Lévêque*, Etienne Balibar et Louis Althusser, par Marc Maesschalck, 2013, 18 pp.
- N°159 *Praxis de libération et reconnaissance de l'altérité. Dialogue entre l'éthique de la libération d'Enrique Dussel et l'éthique de la discussion de Karl-Otto Apel*, par Berthony Saint-Georges en coll. avec Etienne Ganty, 2013, 29 pp.
- N°160 *Le devenir généalogique de la raison gouvernementale. Une approche foucaldienne de l'émancipation collective*, par Oleg Bernaz, 2013, 24 pp.
- N°161 *Développement psychique et apprentissage scolaire. Lev Vygotski et le problème de l'éducation. Le devenir généalogique de la raison gouvernementale*, par Oleg Bernaz, 2013, 20 pp.
- N°162 *L'interculturalité face à l'option décoloniale : subjectivation et désobéissance*, par Marc Maesschalck, 2014, 27 pp.
- N°163 *La paranoïa, entre psychanalyse et politique*, par Saki Kogure, 2014, 29 pp.
- N°164 *Lire Fanon aujourd'hui*, par Marc Maesschalck, 2015, 25 pp.
- N°165 *Le dernier enseignement de Lacan : vers une approche réflexive du Un réel*, suivi de *Jouissance unienne et limitation de la jouissance*, par Jacques Lenoble, 2015, 36 pp.
- N°166 *Linguistique clinique et genèse de la réflexivité. Une interprétation fichtéenne des troubles du langage*, par Oleg Bernaz, 2016, 23 pp.
- N°167 *Théorie du droit et phénoménologie du droit : jalons d'une réception critique au XXe siècle*, par Benoit Kanabus, 2016, 16 pp.
- N°168 *Théorie du droit et phénoménologie de gauche : la réception ouverte par Duncan Kennedy*, par Benoit Kanabus, 2016, 13 pp.
- N°169 *Normes et subjectivité. Séminaire CPDR 2015-2016*, par Luis Carvalho Garcia, 2016, 15 pp.
- N°170 *Quelle théorie de la gouvernance pour la transition écologique ?*, par Sixtine Van Outryve d'Ydewalle, 2016, 17 pp.
- N°171 *La solidarité au cœur de la réflexivité dans les pratiques d'intervention : enjeux éthiques et politiques*, par Carine Dierckx suivi de *Comment apprendre collectivement à recomposer nos solidarités ?*, par Marc Maesschalck, 2017, 26 pp.
- N°172 *Subjectivité et normativité. Enjeux du primostructuralisme ?* par Marc Maesschalck, 2018, 20 pp.
- N°173 *Retour sur Droit, Mythe et Raison : comment penser l'obéissance à la loi ? Sur les traces de Freud, Lefort et Castoriadis*, par Jacques Lenoble, 2018, 19 pp.
- N°174 *Castoriadis : un autre tournant pragmatique des sciences sociales*, par Oscar Palacios Bustamante et Marc Maesschalck, 2018, 17 pp.
- N° 175 *The Skills of Perspective Taking*, par Nicolas Cuneen, 2019, 25 pp.
- N° 176 *The Meaning of Law, Absent a Sense of Justice*, par Philippe Coppens, 2019, 22 pp.
- N° 177 *Sur la violence du droit chez Walter Benjamin*, par Philippe Coppens, 2019, 16 pp.
- N° 178 *Économies de la terre habitée. Une perspective décoloniale sur la physiocratie*, par Lina Álvarez Villarreal, 2021, 16 pp.
- N°179 *With-Out : Ambedkar's Annihilation Line*, par Srijan Uzir, 2021, 18 pp.

Hors Série: *Jugement politique, Droits de l'Homme et contextualisation*, suivi de *Droit et création sociale*, par Marc Maesschalck, 1997, 26 pp.

Le prix par carnet est de 5€ (frais d'envoi compris) pour les pays CEE et de 7, 50 € (frais d'envoi compris) hors CEE. Les commandes sont à adresser au Centre de Philosophie du Droit, Collège Thomas More, Place Montesquieu, 2 à 1348 Louvain-la-Neuve.
Il est aussi possible de consulter et de télécharger la plupart des Carnets sur le site du CPDR : <http://www.uclouvain.be/cpdr>.